



# Le Mutualiste 34

Décembre 2017 N°5 **Bulletin Départemental**



Section de l'Hérault - Parc Euromédecine II - 122, rue Noguères - 34194 Montpellier Cedex 5



# MGEN SOLIDAIRE : LA RÉFÉRENCE



Le monde bouge, la société se transforme, MGEN évolue. Les contraintes réglementaires, fiscales et concurrentielles nous imposent cette évolution. Alors que certaines mutuelles ont fait le choix de s'unir avec des bancassureurs, MGEN-Istya et Harmonie ont créé le groupe mutualiste "VYV".



Le modèle mutualiste est un concept moderne : apporter, grâce à la solidarité entre adhérents, une réponse collective à un besoin individuel auquel on ne peut répondre seul, en particulier pour se protéger des risques de l'existence. Quel beau projet de société !

Dans quel monde souhaitons-nous vivre ? Quelles valeurs souhaitons-nous transmettre à nos enfants ? Défendons cette solidarité, la non lucrativité, l'innovation sociale ! Continuons d'être un acteur de santé et à peser dans les débats !

Vous pouvez être acteurs de ce que sera MGEN demain : en votant en 2018 pour le renouvellement des comités de section ! En vous exprimant sur le forum « Nous MGEN » ! En vous impliquant en tant que correspondant ou membre élu du comité de section !

MGEN n'est peut-être plus la seule mutuelle référencée par le ministère de l'Éducation nationale mais elle reste "LA" référence mutualiste !

De gauche à droite :

**M. Guy CASSARD**, président MGEN du Gard ; **Mme Catherine GONZALEZ**, présidente MGEN de la Lozère ; **M. Yannick LABORY**, président MGEN de l'Hérault ; **Mme Pierrette RICHARD**, présidente MGEN de l'Aude et **M. Christophe PATIER**, président MGEN des Pyrénées-Orientales.



**Valérie Branchu**, nouvelle déléguée, a rejoint l'équipe de la section de l'Hérault.

Elle succède à **Marie-Josée Gonzalez** qui a fait valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions pour toutes ces années d'engagement auprès de nos adhérents.



## LE TRAIL DU BERGER

Une action au profit du don d'organes



Prévention routière avec

## LA FONDATION DE LA ROUTE



INFORMATIONS

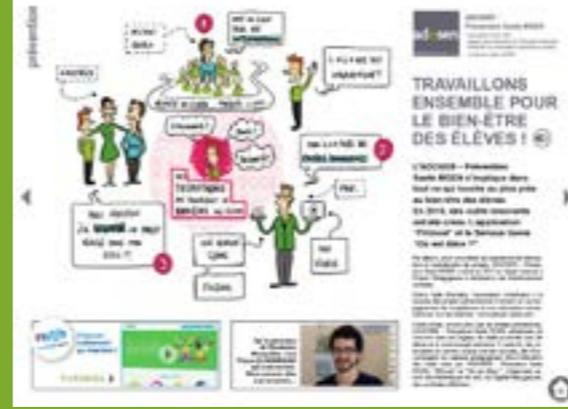




les 10 et 11 juillet 2017  
**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE MONTPELLIER...**



Vie Politique  
**BIENVENUE AU GROUPE VYV...**



Prévention  
**ADOSEN : TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES !**



PRATIQUE



**SÉCURITÉ SOCIALE :  
 Prise en charge des transports**

**En la matière, la MGEN, votre centre de Sécurité sociale applique la réglementation de la Caisse Primaire d'assurance Maladie de l'Hérault.**



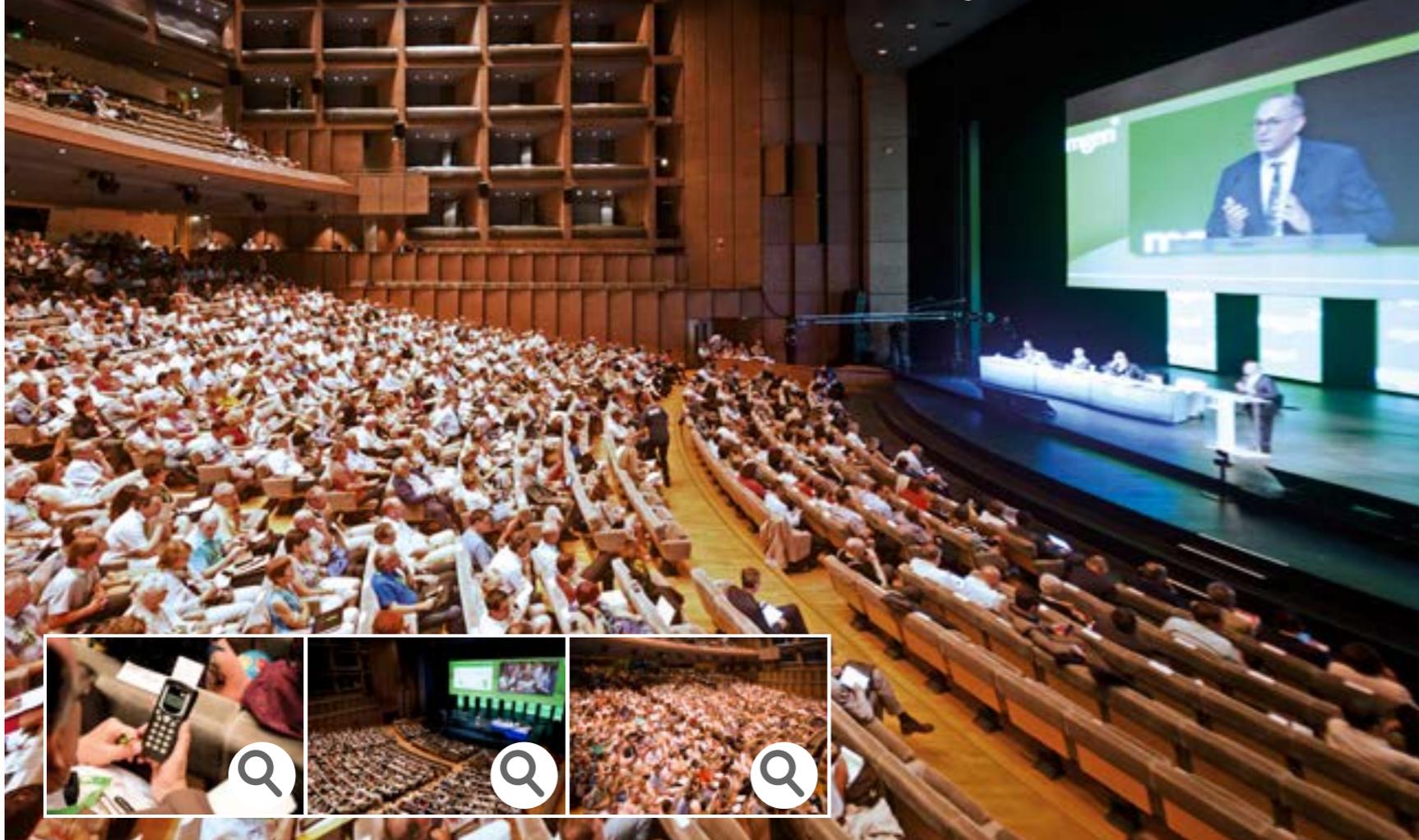
Il faut dans tous les cas une prescription médicale et seul le médecin peut déterminer le mode de transport adapté au patient. La prise en charge de certains transports nécessite l'accord préalable du Contrôle Médical de la Sécurité sociale.

Vous trouverez toutes les règles en la matière dans la notice téléchargeable sur le site [ameli.fr](http://ameli.fr)



# ASSEMBLÉES GÉNÉRALE DE MONTPELLIER

Les assemblées générales du groupe MGEN se sont déroulées à Montpellier les 10 et 11 juillet.



## VIDÉOS ▶

Discours d'ouverture de **Thierry Beudet**,  
Président du groupe MGEN.

Discours de clôture de **Roland Berthilier**,  
nouveau Président du groupe MGEN.



Les délégués élus à l'AG sont intervenus sur différents thèmes dont la défense de la Sécurité sociale et du modèle mutualiste, sur les contrats collectifs, les élections au comité de section, le droit à la PMA, les cotisations, la prestation des frais funéraires, l'organisation territoriale et la création du groupe MGEN-Istya-Harmonie.

Les résultats financiers du groupe MGEN reflètent un bilan en recul dans un environnement défavorable (fiscalité, augmentation des dépenses de santé, crise financière...) Le résultat net combiné s'élève à 12,421 M€.

Le groupe MGEN continue de maintenir un taux de redistribution très élevé, soit 90,8 % des cotisations.

L'Assemblée Générale a validé des évolutions prestataires pour MSP (MGEN Santé Prévoyance) et Ôji (Offre jeunes) : élargissement de la prise en charge des séances de psychothérapie, prise en charge améliorée des prothèses dentaires amovibles et de l'implantologie, élargissement du remboursement des séances d'acupuncture...

Face aux lourdes mesures réglementaires, l'évolution de la couverture du risque décès a été actée ainsi que l'évolution des cotisations qui prendront effet dès janvier 2018.

MGEN a mis en place tout un ensemble de fonctionnalités digitales pour simplifier et fluidifier les échanges entre les adhérents et la mutuelle. Elle a aussi élargi la gamme de services dans le domaine de la santé, du bien-être et s'est attachée à rendre accessible la prévention au plus grand nombre.

En 2018 toutes les sections départementales entreront dans une nouvelle organisation territoriale, avec la création d'un niveau régional comme niveau de coordination, de mobilisation et de relais entre le département et le siège national.

Déjà en 2015, Thierry Beudet soulignait les enjeux du référencement : « Le cahier des charges ne correspond pas à notre vision solidaire de la santé car il exclut des droits notamment pour les retraités ». L'annonce ministérielle de l'éducation nationale est parue début juillet. MGEN est référencée aux côtés de deux assureurs : CNP assurance et Intérieure AXA.

Les délégués ont validé la création du futur groupe MGEN-Istya-Harmonie qui s'appellera désormais "Groupe VYV", nouveau leader de la protection sociale mutualiste en France.

Le vice-président Roland Berthilier a été élu nouveau président de la MGEN, suite aux nouvelles responsabilités mutualistes de Thierry Beudet, président de la FNMF, et président du nouveau groupe VYV.









# BIENVENUE AU GROUPE VYV



Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, les Mutuelles santé ont entamé depuis plusieurs années un vaste mouvement de rapprochement. Si certaines ont fait le choix de s'appuyer sur des groupes à vocation capitalistique ou paritaire, la MGEN a choisi de rester sur la voie qu'elle suit depuis 70 ans, le mutualisme.

Les mutations actuelles sont majeures, porteuses d'avenir et de progrès mais aussi de risques de tensions et de fractures. Elles appellent un renforcement des solidarités pour préserver la cohésion sociale. Forts de ce constat partagé 14 mutuelles et groupements\* – au total près d'une centaine de mutuelles – ont créé ensemble "LE" premier groupe de protection sociale, mutualiste et solidaire, en France : le **Groupe VYV**.

L'ambition est commune, le projet commun : inventer une protection sociale, mutualiste, performante et solidaire. Les groupes MGEN, Istya et Harmonie forment aujourd'hui le Groupe VYV, un **pôle non lucratif de la santé et de la protection sociale**, porteur d'une ambition d'acteur de santé globale et d'un vrai projet de société.

Le groupe s'articule autour de 3 structures faîtières, structures auxquelles adhèrent les mutuelles et groupements en fonction, notamment, de leur métier (protection sociale ou santé) ou de leur statut juridique :

- **Le Groupe VYV** regroupant les mutuelles MGEN, Harmonie Mutuelle, MNT, MGEFI, Harmonie Fonction Publique, Mutuelle Mare-Gaillard se positionne comme la véritable tête du groupe. C'est une **UMG** (Union Mutualiste de Groupe) à vocation prudentielle qui aura également en charge la définition et le pilotage de la stratégie du nouveau groupe.

- **VYV Care** regroupe les **SSAM** (Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes). Entité d'animation et de coordination des activités sociales, sanitaires et médico-sociales, cette union met en œuvre la stratégie et porte également les missions de supervision, d'animation, de gestion des risques.
- **VYV Coopération** organise les synergies entre l'ensemble des structures du groupe, assure la coordination politique et stratégique et l'échange de moyens et d'expérience. C'est une **UGM** (Union de Groupe Mutualiste).

Côté offre et services, l'ensemble des métiers du groupe (prévention, santé, prévoyance, offre de soins, épargne-retraite...) permet de renforcer l'offre de services des mutuelles affiliées en apportant des réponses concrètes aux adhérents et aux entreprises publiques et privées.

Le groupe, qui protège déjà 10 millions de personnes, porte un double engagement :

- 1/ Vis-à-vis des adhérents** : « Apporter des réponses et une utilité sociale tout au long de leurs parcours de santé et de vie. Mais aussi accompagner les entreprises (publiques et privées) dans leurs obligations vis-à-vis de leurs salariés » ;
- 2/ Vis-à-vis de l'ensemble des Français** : « Contribuer à la rénovation de notre système de protection sociale ».



\* Les 14 mutuelles et groupements fondateurs du Groupe VYV : MGEN, Harmonie Mutuelle, Harmonie Fonction Publique, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), Mutuelle Générale des Finances (MGEFI), Mutuelle des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE), Pavillon Prévoyance, Agrume, Harmonie Services Mutualistes (HSM), Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques (MASFIP), Mutuelle des Douanes, Mutuelle de l'Insee, Union Mutualiste Retraite.





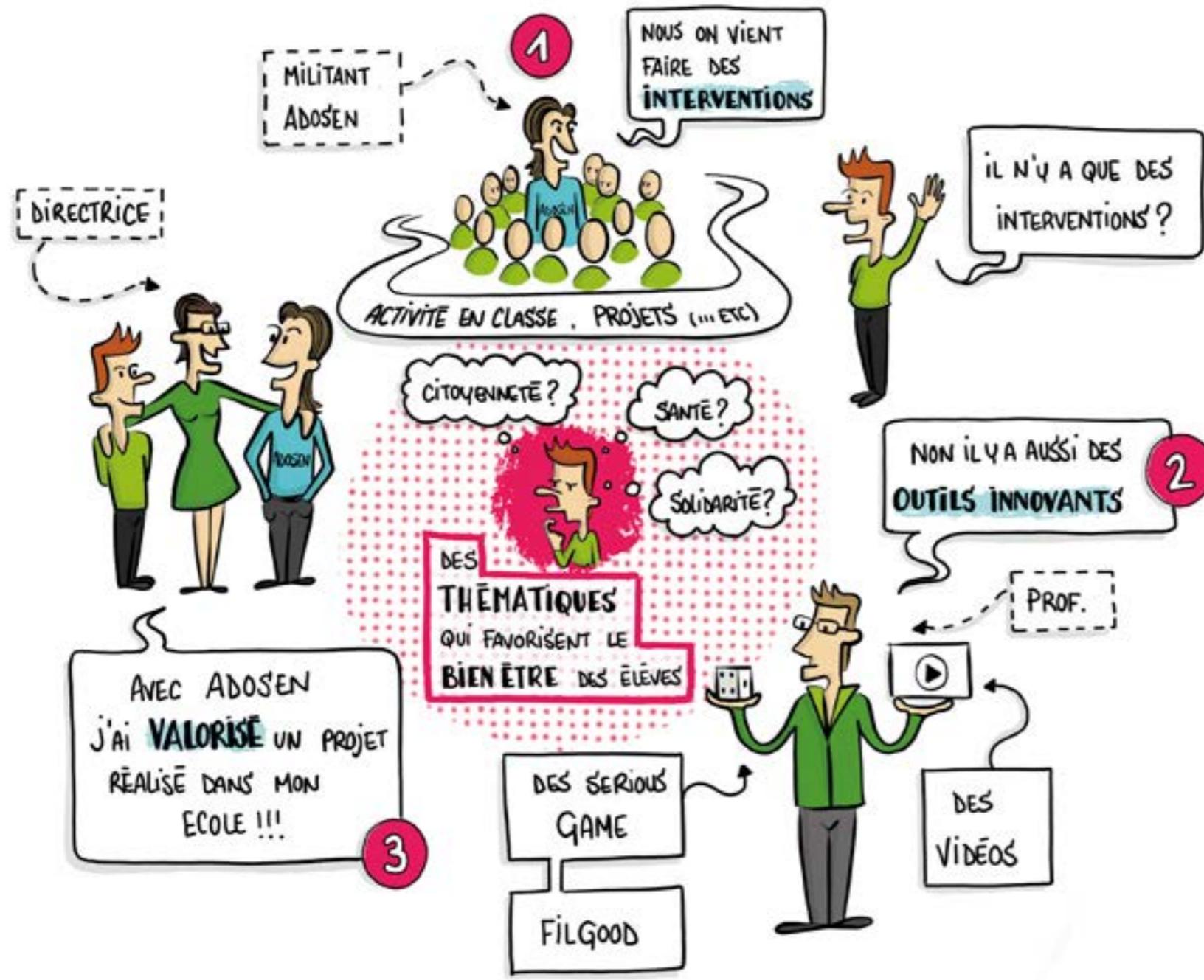


# CÔTÉ CHIFFRES-CLÉS, LE GROUPE REPRÉSENTE



# UN GROUPE ORGANISÉ AUTOUR DE 3 UNIONS





# TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES !

L'ADOSEN – Prévention Santé MGEN s'implique dans tout ce qui touche au plus près au bien-être des élèves. En 2016, des outils innovants ont été créés. L'application "FilGood" et le Serious Game "Où est Alice ?"

Par ailleurs, pour concrétiser ses aspirations de valorisation et mutualisation de projets, l'ADOSEN – Prévention Santé MGEN a lancé en 2017 un Appel national à Projets Pédagogiques à destination des établissements scolaires.

Outre l'aide financière, l'association contribuera à la réussite des projets subventionnés à travers un accompagnement de compétences et une valorisation notamment sur son site internet : [www.adosen-sante.com](http://www.adosen-sante.com)

Cette année, encore plus que les années précédentes, l'ADOSEN – Prévention Santé MGEN ambitionne de s'inscrire dans une logique de réelle proximité avec les élèves et la communauté éducative. A cette fin, des volontaires en service civique ont été recrutés, afin d'accompagner les équipes pédagogiques dans l'utilisation des outils créés par l'ADOSEN – Prévention Santé MGEN, "FilGood" et "Où est Alice ?", d'intervenir autour des thématiques du don, de l'égalité filles-garçons, des conduites addictives...

**Filgood : comment ça marche ?**

**TUTORIEL**

Sur le périmètre de l'Académie de Montpellier, c'est **Tristan LE NORMAND** qui a été recruté. Nous sommes allés à sa rencontre...

**INTERVIEW**

**ADOSEN : Prévention Santé MGEN**

- Association de loi 1901
- Agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale
- Présente sur l'ensemble du territoire au travers du réseau militant MGEN





# INTERVIEW



Sur le périmètre de l'Académie Montpellier, c'est Tristan LE NORMAND qui a été recruté.

Nous sommes allés à sa rencontre :

◆ **Bonjour Tristan, peux-tu te décrire en quelques mots, nous expliquer ton parcours ?**

▶ Je suis Tristan Le Normand un breton de 21 ans. J'ai passé un bac scientifique avant de changer d'orientation et de faire une prépa littéraire. A la suite de celle-ci j'ai obtenu une licence d'histoire. Avant de commencer un master j'ai préféré faire une année de césure dans mes études pour me forger une expérience et m'assurer de mes choix pour la suite.

◆ **Pourquoi as-tu postulé sur cette mission de service civique ?**

▶ J'aimerais à terme devenir professeur d'histoire et cherche donc des expériences auprès de publics que je serai amené à côtoyer dans le milieu de l'enseignement pour m'assurer de la validité de mon choix. De plus j'ai toujours trouvé intéressantes les politiques de santé visant les enfants et c'est pour ces raisons que j'ai postulé à l'ADOLEN.

◆ **Comment envisages-tu ton rôle au sein de l'association ADOSEN ?**

▶ J'envisage celui-ci comme celui d'un interlocuteur disponible à l'échelle régionale pour accompagner la mise en place d'actions ainsi que pour répondre aux interrogations des publics visés. De plus je suis aussi un promoteur de l'association et mon objectif est donc de faire connaître celle-ci ainsi que ses outils.





# ADOSEN PRÉVENTION SANTÉ MGEN VOUS REMERCIE DE VOTRE SOUTIEN



Vos dons n'ont jamais été aussi nécessaires et importants qu'aujourd'hui. Le monde éducatif, en pleine mutation, a besoin de nouvelles approches pour traiter des problèmes persistants et d'outils et stratégies innovantes pour faire face aux nouvelles difficultés émergentes.

C'est ce que l'ADOSEN – Prévention Santé MGEN propose à travers ses actions, et c'est à cela que vous contribuez en nous soutenant.

**L** ADOSEN - Prévention Santé MGEN a beaucoup œuvré sur l'année 2016 et c'est grâce à vous ! Chacun de vos dons a permis à l'association de s'engager de manière plus concrète dans l'éducation et la promotion de la santé, de la citoyenneté et de la solidarité en inscrivant ses actions autour de trois axes centraux : la création et la diffusion d'outils pédagogiques, l'intervention en classes et la mutualisation et valorisation des projets pédagogiques.

En 2016, des outils innovants pour le bien-être du système éducatif ont été créés. L'application **FIQood** et le Serious Game **Où est Alice ?** sur le cyber-harcèlement (officiellement lancé en 2017), en sont les exemples concrets. Conçus pour évaluer le niveau de bien-être au sein des établissements afin de permettre au personnel éducatif de pallier aux difficultés rencontrées, FIQood bénéficie, à ce jour, à plus de 2500 jeunes scolaires et à près de 100 établissements scolaires.

Cette année, encore plus que les années précédentes, l'ADOSEN - Prévention Santé MGEN ambitionne de s'inscrire dans une logique de réelle proximité avec les élèves et la communauté éducative. A cette fin, des volontaires en services civiques ont été recrutés pour intervenir dans les classes autour des thématiques du don de sang, de l'activité physique et sportive et de l'égalité filles-garçons, dans quatre régions de France. L'initiative, bien qu'à ses débuts, a séduit plusieurs établissements scolaires et pourra être étendue à d'autres régions de France à partir de septembre.

Le nouveau site Internet s'inscrit pleinement dans cette logique en facilitant la démultiplication des projets. Il permet en effet de partager, sur des thématiques variées, des dossiers et activités pédagogiques. Il permettra dès 2017 à l'ensemble des acteurs éducatifs, d'y faire part de leurs expériences.

Ces volontaires permettent aussi de renforcer nos interventions sur le don de sang en lien avec l'Association Française du Sang. Thématique historique de notre association, nous souhaitons poursuivre cette dynamique dans les années à venir.

Fer ailleurs, pour concilier ses aspirations de valorisation et mutualisation de projets, l'ADOSEN - Prévention Santé MGEN lance en 2017 un **Appel national à Projets Pédagogiques** à destination des établissements scolaires. Outre l'aide financière, l'association contribuera à la réussite des projets subventionnés à travers un accompagnement de compétences et une valorisation notamment sur son site Internet : [www.edosen-sante.com](http://www.edosen-sante.com).

L'ADOSEN - Prévention Santé MGEN s'implique dans ce qui touche au plus près du bien-être des élèves. En prenant comme thématique centrale l'égalité filles - garçons pour les trois prochaines années, l'association entend repenser un réel défi : celui d'émouvoir les préjugés et stéréotypes liés au genre et les discriminations qui en découlent, d'entraîner le bien-être des élèves et d'influencer leurs choix de vie personnels et professionnels.

L'ADOSEN - Prévention Santé MGEN lance donc une importante campagne pour l'égalité ciblant les établissements scolaires : « **Sténotypes/Sténomeufs** ».

Vos dons n'ont jamais été aussi nécessaires et importants qu'aujourd'hui. Le monde éducatif, en pleine mutation, a besoin de nouvelles approches pour traiter des problèmes persistants et d'outils et stratégies innovantes pour faire face aux nouvelles difficultés émergentes. C'est ce que l'ADOSEN - Prévention Santé MGEN propose à travers ses actions. C'est à cela que vous contribuez en nous soutenant.

**En mon nom et au nom du Conseil d'Administration de l'Association ADOSEN - Prévention Santé MGEN, je vous remercie sincèrement de votre confiance, implication et support sans faille à nos projets. Nous espérons le renouvellement de votre soutien afin de continuer sur cette belle lancée.**

**Eric Chenut**  
Président de l'ADOSEN - Prévention Santé MGEN

**Appel à don pour l'année 2017** N° donateur / abonné :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
 Structure (pour les établissements scolaires, collectivités territoriales, associations...) : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Courant : \_\_\_\_\_

Je souhaite soutenir l'association ADOSEN - Prévention Santé MGEN pour l'année 2017 et je verse la somme de :  
 10 €  15 €  20 €  ou plus : \_\_\_\_\_ €

**ICI**

Signature : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ 2017

Chaque don ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % de votre revenu fiscalisable. L'association adresse aux donateurs le justificatif permettant cette réduction d'impôts.

Continuement de la loi n° 100-103 relative au statut de l'association en 2001. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en nous écrivant.

**FAIRE UN DON / TÉLÉCHARGEZ LE FORMULAIRE** **ICI**



# Les solutions autonomie

qui éclairent les aidants et les aidés



Pour vous accompagner à tous les moments de la vie, et plus encore dans les moments difficiles, MGEN innove avec la nouvelle offre Complément Autonomie MGEN.

Parce qu'au-delà de l'indispensable soutien financier, vous bénéficiez d'un dispositif exclusif d'aides et de services personnalisés à l'attention de la personne en perte d'autonomie...et des proches qui la soutiennent.

MGEN propose un ensemble de solutions concrètes et un accompagnement sur mesure pour préserver aussi bien l'indépendance des personnes dépendantes que celle des proches en situation d'aidants.

## Qu'est-ce qu'une personne en situation de dépendance ?

La dépendance, c'est l'incapacité à accomplir seul certains actes essentiels de la vie courante : se déplacer, se lever, s'habiller, préparer son repas, s'alimenter, faire sa toilette... Les personnes dépendantes sont conscientes des impacts de leur situation : elles aspirent à « bien vieillir » et à ne pas être une charge pour leurs proches.

## Qu'est-ce qu'un aidant ?

Enfant, parent, conjoint : l'aidant est un proche, la plupart du temps un membre de la famille, qui assiste une personne dépendante dans les activités de la vie quotidienne. Démarches administratives, courses, repas, soins... impactent lourdement la vie des aidants. La plupart du temps, ils sont encore en activité, et concilier vie professionnelle, vie familiale et situation d'aidant s'avère très compliqué.

Pour tous renseignements,

**télécharger  
la brochure**

Demandez  
un rendez-vous  
[monconseiller@mgen.fr](mailto:monconseiller@mgen.fr)



“ Papa souffre d'une perte de mobilité et vit à **40 km** de chez moi... mais c'est moi qui l'aide. ”





**La MGEN s'associe  
à la région Occitanie  
pour proposer aux étudiants  
le "Pass Mutuelle Étudiant.e".**

La jeunesse constitue  
une des priorités de la Région.

C'est pourquoi elle souhaite contribuer  
à l'amélioration des conditions de vie  
des étudiant.e.s d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,  
dans le respect du principe d'égalité des chances  
et donc de solidarité.

La Région déploie donc sur l'ensemble du territoire  
régional, en complémentarité avec les dispositifs  
nationaux, une aide spécifique, sous certaines  
conditions, pour favoriser l'accès aux soins  
des étudiant.e.s : le Pass Mutuelle Etudiant.e

Cette aide de la Région, destinée à faciliter  
l'accès aux soins des étudiants boursiers,  
s'élève à **100 € par année universitaire.**

> *Pour davantage d'infos,  
consultez le site*

*[https://www.laregion.fr/  
Pass-Mutuelle-Etudiant-e](https://www.laregion.fr/Pass-Mutuelle-Etudiant-e)*



Infos pratiques :

# PASS MUTUELLE ÉTUDIANTE.E RÉGION OCCITANIE

- Votre situation a changé ? • Vous avez été mutés ? • Vous avez pris votre retraite ?
- Vous êtes mariés ? • Jeune parent ? • Vous avez un projet immobilier ?

**PENSEZ À NOUS INFORMER, POUR VOS PROJETS,  
NOUS AVONS LA SOLUTION !**

**CONTACTEZ-NOUS >**



• **Rendez-vous  
dans votre section**

• **Par mail :**  
**[monconseiller@mgen.fr](mailto:monconseiller@mgen.fr)**

• **Par téléphone au 3676**

• **Via votre Espace personnel  
sur le site [mgen.fr](https://www.mgen.fr)**



# CO

## MMUNAUTÉ LLABORATIF LLÈGUE OPÉRATIF

ADHÉREZ À L'ESPRIT  
**CORRESPONDANT  
MGEN**



Accompagner les adhérents est essentiel pour MGEN. C'est pourquoi la présence de correspondants sur le terrain est indispensable. Vous avez à cœur de favoriser l'entraide dans votre milieu professionnel et de permettre l'accès de vos collègues à une santé plus solidaire ? Devenez correspondant MGEN au sein de votre établissement. C'est utile et c'est simple et c'est vous qui choisissez le degré d'investissement !



### DEVENIR CORRESPONDANT MGEN. C'EST UTILE.

Devenir correspondant MGEN, c'est être un relais qui facilite l'information et l'entraide entre la section MGEN et vos collègues. Une mission aussi riche dans ses effets qu'elle est libre dans l'engagement.

**J'ACCUEILLE** les nouveaux collègues en les informant sur leur protection sociale.

**J'ORIENTE** les mutualistes en difficulté vers la section MGEN pour qu'ils bénéficient d'un accompagnement et d'Actions sociales et solidaires.

**JE FACILITE** la mise en œuvre des actions de prévention.

### DEVENIR CORRESPONDANT MGEN. C'EST FACILE.

Nul besoin d'être technicien en Sécurité sociale ou en prestations. En devenant correspondant MGEN, votre rôle est d'assurer un lien humain et personnalisé entre les personnes de votre établissement et la mutuelle. La section MGEN est toujours à vos côtés.

**VOUS ÊTES INFORMÉ** régulièrement sur le régime obligatoire de Sécurité sociale, les offres et les services MGEN.

**VOUS PARTICIPEZ** à des rencontres d'information et à des formations. Vous débattrez des propositions d'évolution lors des « Rencontres Mutuelles ».

### DEVENIR CORRESPONDANT MGEN. C'EST SIMPLE.

Toute l'équipe MGEN est à vos côtés pour partager avec vous une vision de la santé qui profite vraiment à tous ! Les adhérents doivent passer à l'action pour devenir correspondant.

Je prends rendez-vous avec l'équipe de la section MGEN.

Jean-Marc Duran,  
Valérie Branchu,  
Sylvie Bomy,  
Yannick Labory



Contactez le président de votre section  
par courriel : [president34@mgen.fr](mailto:president34@mgen.fr)

[info34@mgen.fr](mailto:info34@mgen.fr)





# LE TRAIL DU BERGER

Une action au profit du don d'organe

**MGEN 34 était partenaire du Trail du Berger à Puechabon, commune pittoresque située près d'Aniane (Hérault).**

15 salariés, adhérents et militants se sont retrouvés pour une course solidaire sous les couleurs MGEN.

La section MGEN de l'Hérault a pris en charge leurs frais d'inscriptions et soutient ainsi l'association "Au don de soi".

Des déléguées de la section ont accueilli les participants sur le stand MGEN – ADOSEN Prévention pour leur remettre un tee-shirt et leur bon de participation.

Cette matinée sportive et conviviale s'est déroulée dans une ambiance très familiale, une course en équipe était aussi prévue pour les enfants ! Nous étions entourés de plus de 600 participants et de 80 bénévoles pour soutenir une bonne cause : le don d'organe et la pratique d'une activité physique.



## QUELQUES RETOURS

— « J'ai participé à la marche nordique et je suis fière d'appartenir à une mutuelle qui participe si activement à un trail ! Je n'avais jamais vu ça ! BRAVO à la MGEN ! »

— « Nous vous remercions pour votre gentillesse et votre efficacité dans l'organisation de cet évènement. A l'année prochaine ! »

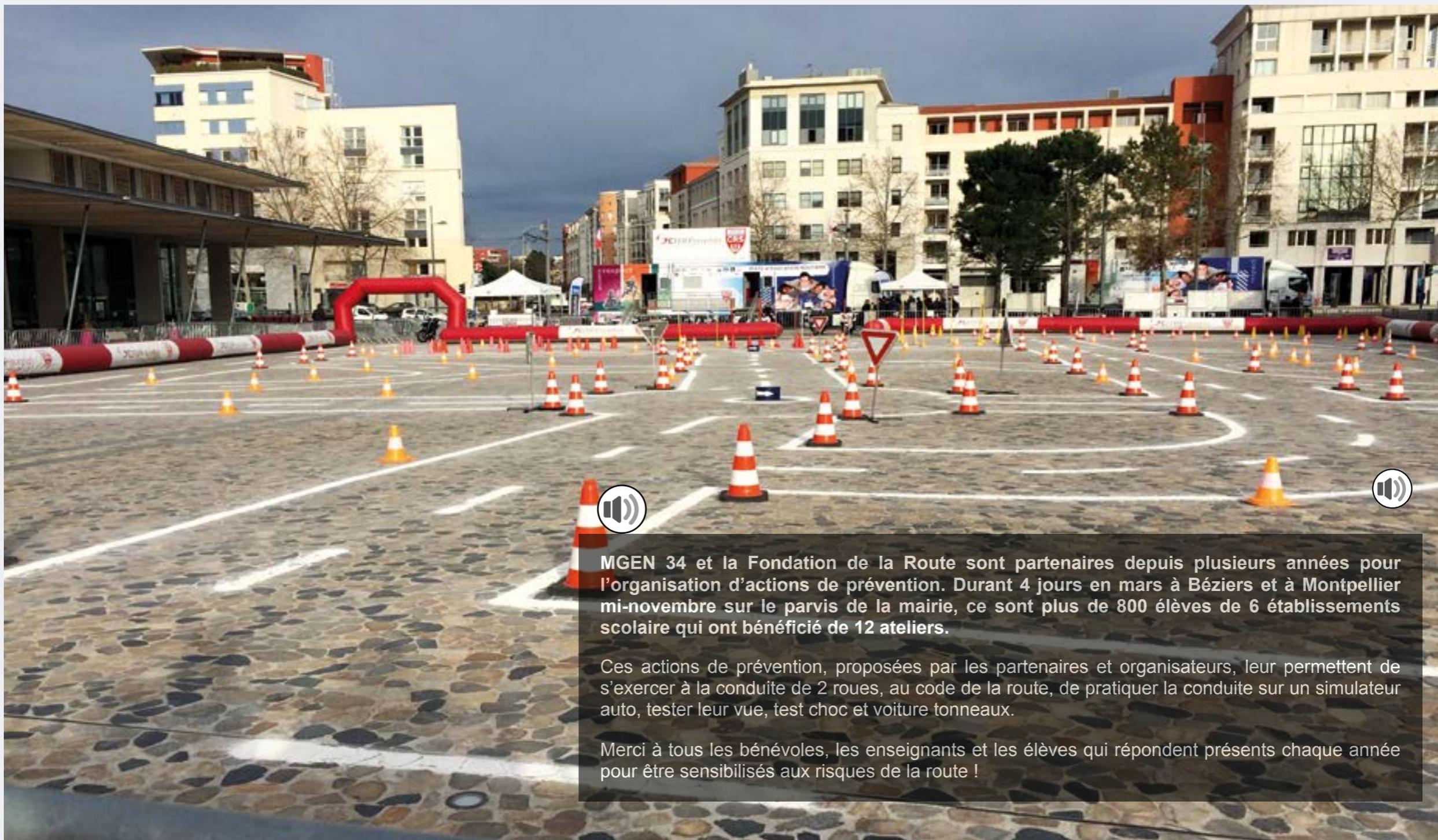
— « C'était une agréable matinée d'effort sportif, sous le soleil ! »  
— « A renouveler l'année prochaine ! »

> Vous pouvez découvrir cet évènement sur le site [www.trailduburger.com](http://www.trailduburger.com) et nous espérons vous retrouver en octobre 2018.





# Prévention routière avec LA FONDATION DE LA ROUTE



**MGEN 34 et la Fondation de la Route sont partenaires depuis plusieurs années pour l'organisation d'actions de prévention. Durant 4 jours en mars à Béziers et à Montpellier mi-novembre sur le parvis de la mairie, ce sont plus de 800 élèves de 6 établissements scolaire qui ont bénéficié de 12 ateliers.**

Ces actions de prévention, proposées par les partenaires et organisateurs, leur permettent de s'exercer à la conduite de 2 roues, au code de la route, de pratiquer la conduite sur un simulateur auto, tester leur vue, test choc et voiture tonneaux.

Merci à tous les bénévoles, les enseignants et les élèves qui répondent présents chaque année pour être sensibilisés aux risques de la route !





# Prévention routière avec LA FONDATION DE LA ROUTE



QUELQUES IMAGES





# Prévention routière avec LA FONDATION DE LA ROUTE





# Prévention routière avec LA FONDATION DE LA ROUTE



QUELQUES IMAGES





## Votre espace personnel

→ Créez ou accédez à votre espace



Liste des correspondants de l'Hérault

## Infos pratiques



### NOUS RENCONTRER

122, rue Noguères Bât C  
34090 Montpellier

#### Horaires

● Du lundi au vendredi :  
9 h - 17 h 30

Sauf le jeudi : 10 - 17 h 30

● En période de vacances  
scolaires :

Du lundi au vendredi : 9 h - 17 h

Sauf le jeudi : 10 h - 17 h



### ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Du lundi au vendredi  
de 8h à 18h30

**36 76** (service gratuit  
+ prix d'un appel)

**Fax** : 04 67 45 70 69



### NOUS ÉCRIRE

SECTION MGEN  
122, rue Noguères Bât C  
34194 Montpellier  
Cedex 5

#### Président

Yannick LABORY

#### Directeur

Jean-Marc DURAN

## PERMANENCES DE PROXIMITÉ

Accueil pour les dossiers Habitat (caution, garantie des prêts) : uniquement sur rendez-vous au 36 76.

### BEZIERS :

. Locaux de la MAIF - 1, rue Pierre Loti  
le mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Période estivale: Reprise de la permanence le 30 août 2017.

### MONTPELLIER :

RECTORAT / DSDEN de l'Hérault : Bâtiment G - Bureau 83 - le mardi de 11 h 30 à 13 h

### UNIVERSITE DE MONTPELLIER :

. **Locaux du Centre ville** : boulevard Henri IV , le lundi semaine paire de 12 h 30 à 14 h 30.  
(Attention horaire modifié)

. **Sur le site de Richter** : une fois par mois de 13 h à 15 h : à l' UFR Economie,  
Salle des professeurs. (Interruption pendant les congés d'été).

. **Campus du Triolet** : locaux du service d'Action Sociale Bât. 2,  
le mardi semaine impaire de 12 h 15 à 14 h 15

### UNIVERSITE PAUL VALERY (UM3)

. **Au SCUAS** - Maison des personnels le mardi et le jeudi de 11 h à 14 h.

**INRA** . Bâtiment 1 - Salle 110, le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 10 h 30 à 13 h

### DREAL, 520 allée Henri II de Montmorency, Montpellier

Pas de permanence sur les mois de juillet et août.

Prochaines permanences de 9 h à 12 h le **12 octobre 2017**, le **9 novembre 2017**,  
le **14 décembre 2017** Salle 43 - Rez-de-jardin

### DDTM, 181 place Ernest Granier, Montpellier

Pas de permanence sur les mois de juillet et août.

Prochaine permanence de 14 h à 17 h, le **12 octobre 2017**, le **9 novembre 2017**,  
le **14 décembre 2017**, salle Pégase, niveau 3 Espace B, porte 20, bâtiment Ozone

